



FORMATION DE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SST- MAC-SST



Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié dont le rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son établissement. Pour cela, il doit être régulièrement formé. Le certificat de compétence SST est valable 2 ans et doit être renouvelé avant la date de fin de validité pour rester actif.

Durée de la formation :

- 7 heures en présentiel réparties sur 1 journée

Effectif :

- INTRA : 4 à 10 personnes maximum
- En dessous de 4 inscrits, possibilité de réaliser la formation en inter-entreprises

Public :

- Tout SST souhaitant poursuivre son activité au sein de l'établissement

Prérequis :

- Être titulaire du certificat SST en cours de validité (carte à apporter lors de la formation).
- Comprendre et parler le français.

Accessibilité :

- Le stagiaire doit pouvoir accéder à une victime allongée au sol. A défaut, il pourra être orienté vers une autre formation de secourisme plus accessible. D'autres compensations sont possibles en fonction du type d'handicap, nous contacter.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



L'objectif de la formation est de permettre au sauveteur secouriste du travail de maintenir et d'actualiser ses compétences en matière de prévention et d'intervention face à un accident.

COMPETENCES DEVELOPPEES



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prévenir les risques de son établissement
- Protéger la scène d'accident
- Examiner la victime
- Alerter ou faire alerter les secours
- Secourir la victime de manière appropriée



CONTENU



Réglementation :

- Art. R.4224-15 CT
- Document de référence de l'INRS

Méthodes pédagogiques :

- Mise en situation pratiques

Moyens pédagogiques :

- Mannequins de secourisme adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur d'entraînement, maquillage professionnel, plan d'intervention et plan d'action de prévention SST de l'INRS, accessoires divers.

Encadrement :

- Formateur SST certifié par l'INRS

Evaluation :

- Evaluation formative réalisée tout au long de la formation, puis évaluation certificative en fin de session. A défaut de validation, l'ensemble des modules devront être repassés.

Attribution finale :

- Attestation de formation
- Nouveau certificat de compétences SST

Renouvellement :

- 7 heures tous les 2 ans

Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

- Le feed-back sur les expériences des participants
- Les nouveautés en SST
- Les responsabilités du SST
- Les risques de l'établissement
- L'examen de la victime
- L'alerte des services de secours
- La révision des gestes d'urgence :
 - **la victime qui saigne abondamment** (compression, garrot...)
 - **la victime qui s'étouffe** (tapes dans le dos, compressions abdominales et thoraciques...)
 - **la victime qui se plaint de malaise** (mise au repos, questionnement / observation, avis médical, AVC et accident cardiaque...)
 - **la victime qui se plaint de brûlures** (thermiques, électriques, ingestion, inhalation...)
 - **la victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements** (stabilisation du rachis cervical)
 - **la victime qui se plaint d'une plaie** (position d'attente, conditionnement membres sectionnés)
 - **la victime qui ne répond pas mais respire** (mise en PLS)
 - **la victime qui ne répond pas et ne respire pas** (compressions thoraciques, insufflations, mise en œuvre du défibrillateur)
- L'évaluation des écarts de comportement du SST à partir d'accident simulé

CONTACT :

*France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 : france@fps95.com*